

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ-VOLET 2

2022



Adopté au conseil des maires lors de la séance du 22 novembre 2023

INTRODUCTION

En avril 2020, le nouveau Fonds Régions et Ruralité (FRR) a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce fonds provient d'une entente signée entre le MAMH et la MRC des Appalaches.

À cette même période, on nous mentionne que le gouvernement reconnaît la MRC comme étant son principal interlocuteur en lui donnant la possibilité de jouer son rôle au sein de la nouvelle gouvernance régionale de proximité.

Afin de bien gérer ce nouveau fonds, les élus de la MRC des Appalaches ont établi les priorités d'interventions suivantes et qui ont été renouvelées le 14 avril 2022 par le conseil des maires.

1. Préserver et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'environnement.
2. Assurer l'accessibilité aux services (santé, transport collectif, éducation/formation, etc.).
3. Assurer la rétention de la population et de la main-d'œuvre, notamment des jeunes et des familles.
4. Assurer le développement économique, agroalimentaire, touristique, culturel, rural et technologique sur l'ensemble du territoire de la MRC.
5. Développer une vision commune et partagée sur l'ensemble du territoire de la MRC et en faire la promotion.

Deux appels de projets ont eu lieu en 2022 : **le 11 février et le 16 septembre.**

Le conseil des maires de la MRC des Appalaches a adopté par voie de résolution sa Politique de soutien à la compétence de développement local et régional. Cette politique comprend tous les éléments d'information inscrits dans ce document. En 2022 le Conseil des maires a reconduit sa politique de soutien aux projets structurants :

1. Pour le volet municipal, les sommes disponibles pour soutenir les projets dans l'année 2021-2022 ont été de 450 000 \$. L'enveloppe a été affectée par municipalité selon un mode de répartition qui tiendra compte de deux indicateurs : 40 % de l'enveloppe répartie en part égale entre chaque municipalité et 60 % de l'enveloppe répartie selon le nombre d'habitants.
2. Pour le volet organismes à but non lucratif et coopératives, les sommes disponibles pour soutenir les projets soumis dans l'année 2022-2023 ont été de 75 000 \$.

Afin d'assurer la mise en œuvre du Fonds régions et ruralité-volet 2, la MRC des Appalaches a adopté les politiques suivantes :

- Politique de soutien aux projets structurants;
- Politique de soutien aux entreprises.

De plus, la MRC des Appalaches a réitéré sa volonté de soutenir une structure de développement économique, la Société de développement économique (SDE) de la région de Thetford, et de lui confier la planification et le soutien au développement économique sur son territoire, notamment quant aux secteurs d'activités touristiques, culturelles, agroalimentaires, commerciales et industrielles.

Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Tous les documents relatifs au Fonds Région et ruralité se trouvent sur le site internet de la MRC au <https://www.mrcdesappalaches.ca/fr/planification/fonds-region-ruralite/>

Territoire d'application :

La MRC des Appalaches est répartie sur un territoire regroupant 19 municipalités totalisant 42 894 citoyens. Chacune de ces municipalités est admissible au FRR-volet 2.

Adstock	Saint-Adrien-d'Irlande
Beaulac-Garthby	Saint-Fortunat
Disraeli Paroisse	Saint-Jacques-de-Leeds
Disraeli Ville	Saint-Jacques-le-Majeur
East Broughton	Saint-Jean-de-Brébeuf
Irlande	Saint-Joseph-de-Coleraine
Kinnear's Mills	Saint-Julien
Sacré-Cœur-de-Jésus	Saint-Pierre-de-Broughton
Sainte-Clotilde-de-Beauce	Thetford Mines
Sainte-Praxède	

BILAN

À partir des sommes reçues par le Fonds Région et Ruralité, les engagements réalisés par la MRC des Appalaches ont permis de :

S'assurer du développement économique, agroalimentaire, touristique social culturel rural et technologique

4

En plus de sa quote-part habituelle, la MRC a ajouté un montant de 322 739 \$ pris à même le FRR-volet 2 afin de s'assurer de son développement économique, agroalimentaire, touristique, social, culturel, rural et technologique en confiant ce rôle et certaines responsabilités à la Société de développement économique de la région de Thetford (SDE), tel que signifié dans l'entente à cet effet entre les deux parties (Réf : article 35).

Ainsi le FRR-volet 2 sert à financer les ressources en place afin de maintenir et de maximiser le support technique au développement de l'entrepreneuriat (démarrage, accompagnement, formation, soutien tout au long des projets, recherche de financement etc.).

La SDE accompagne également les entrepreneurs dans la préparation et la présentation de leur dossier lors d'événements importants.

La SDE compte au total quinze (15) employés à temps complet et cinq (5) employés saisonniers :

- Neuf (9) postes à temps complet à la SDE
- Quatre (4) postes à temps complet et quatre (4) postes saisonniers à l'Office de tourisme
- Deux (2) postes à temps complet et un (1) poste saisonnier au Bureau de gestion des événements

Soutenir les municipalités par l'accompagnement des agentes de développement

Pour offrir un service d'accompagnement et de soutien aux municipalités la MRC met deux conseillères de développement à la disposition des dix-neuf (19) communautés de son territoire. Pour ce faire la MRC investit 150 000\$ de son enveloppe du FRR-volet 2. Leur travail consiste à soutenir le développement de toutes ces communautés en les mobilisant, en les accompagnant dans la planification de leur territoire respectif, en

mettant en place des plans d'actions et en les guidant dans la mise en œuvre des initiatives et projets en découlant.

Ces deux conseillères participent également à plusieurs tables de concertation sur le développement du territoire, notamment :

À l'échelle intermunicipale :

- Comité de vitalisation du Secteur sud de la MRC des Appalaches;

À l'échelle de la MRC :

- Table de développement des communautés;
- Comité de suivi de la politique culturelle de la MRC des Appalaches;
- Table des bibliothèques de la MRC des Appalaches;
- Comité des intervenants en patrimoine;
- Comité de développement agroalimentaire des Appalaches.

À l'échelle de la Chaudière-Appalaches :

- Regroupement des agents ruraux Chaudière-Appalaches;
- Comité des Prix du patrimoine de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
- Table d'intervention culturelle municipale Capitale nationale et Chaudière-Appalaches.

À l'échelle du Québec :

- Table de concertation en développement local et régional de la FQM.

Projets structurants

Le programme du Fonds de développement des territoires de la MRC des Appalaches vise à soutenir des projets structurants qui répondent à la définition suivante :

Un projet qui s'inscrit dans les priorités de développement de la MRC des Appalaches et qui provoque un effet multiplicateur dans le développement socioéconomique régional.

Pour ce faire, les projets soutenus par le Fonds de développement des territoires de la MRC des Appalaches doivent cadrer dans la vision et les priorités de la MRC des Appalaches.

- Le demandeur doit être :
 - Une des 19 municipalités du territoire
 - Un organisme à but non lucratif ou une coopérative
- Le financement accordé ne peut excéder 70 % du coût total du projet;

Les critères qui guident l'évaluation des projets soumis par les municipalités sont :

- Le projet correspond aux plans d'actions locaux et régionaux.
- Le projet et les dépenses associées sont considérés admissibles.
- Le projet contribue au développement et à la vitalisation de son milieu.

Les critères qui guident l'évaluation des projets soumis par les OBNL et les coopératives sont :

- L'aspect structurant du projet.
- L'aspect mobilisateur du projet : l'appui d'un comité local de développement, la diversité des partenaires impliqués, le mode de consultation et l'implication des citoyens.
- L'origine du projet : un projet issu d'un plan d'action reconnu dans les communautés porteuses.
- L'impact global du projet : économique, social, culturel et environnemental.
- La valeur ajoutée et la qualité générale du projet : la cohérence et la pertinence.

Pour tous les projets soumis, la MRC des Appalaches préconise l'achat local, ce qui implique qu'une attention sera portée sur les fournisseurs qui seront retenus par les promoteurs. Il est recommandé de prioriser en premier lieu des fournisseurs du territoire de la MRC des Appalaches, de la région Chaudière-Appalaches en second lieu et enfin de la province du Québec. Exceptionnellement, un fournisseur de l'extérieur pourrait être accepté advenant que le produit ne soit pas disponible sur les territoires nommés précédemment.

Les projets qui ont été soutenus en 2022 par le FRR-volet 2 correspondent aux cinq (5) priorités adoptées par la MRC :

1. Préserver et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'environnement.
2. Assurer l'accessibilité aux services (santé, transport collectif, éducation/formation, etc.).
3. Assurer la rétention de la population et de la main-d'œuvre, notamment des jeunes et des familles.
4. Assurer le développement économique, agroalimentaire, touristique, culturel, rural et technologique sur l'ensemble du territoire de la MRC.
5. Développer une vision commune et partagée sur l'ensemble du territoire de la MRC et en faire la promotion.

7

Les projets qui ont été soutenus en 2022 par le FRR-volet 2 sont présentés dans le tableau suivant :

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Versé
4	MRC des Appalaches	Entente culturelle	20 000,00 \$
4	Ville de Thetford Mines	Réaménagement du parc école Perce-Neige	13 500,00 \$
4	Ville de Thetford Mines	Aménagement du 2e étage de la Station des arts	0,00 \$
4	Groupe vocal Amalgamme	Mise à niveau des instruments musique	1 575,00 \$
4	Quad Amiante	Embauche d'un chargé de projet	0,00 \$
4	MRC des Appalaches	Capsules-radio promotionnelles	1 785,00 \$
4	Ville de Thetford Mines	Boulodrome intérieur	0,00 \$
4	Table régionale des élus municipaux de Chaudière Appalaches	TREMCA	10 000,00 \$
4	MRC des Appalaches	Planification stratégique de la MRC	13 388,00 \$
2	Coup de pouce nourrice	Bonification des services - IBCL	13 009,78 \$
4	Ville de Thetford Mines	Acquisition de tentes événementielles	1 500,00 \$
4	Municipalité de Kinnear's Mills	Sentier fleur-fruitier et ses aires récréatives	1 500,00 \$
3	Municipalité de Saint-Julien	Studio musical du Carrefour Wolfestown	0,00 \$
4	Municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur	Amélioration de la sécurité de nos citoyens	0,00 \$
4	Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock	Construction de plateformes d'observation et camping sauvage	1 500,00 \$
2	Municipalité de Saint-Fortunat	Services de santé au cœur du secteur Sud/Saint-Fortunat	4 631,00 \$
5	Ville de Thetford Mines	Formation sauveteurs	10 000,00 \$
4	Société de développement économique Région de Thetford	Déploiement de l'image du patrimoine minier	2 520,00 \$
1	Ville de Thetford Mines	Bonification des terrains de pickleball du parc Martinet	13 500,00 \$
4	Musée minéralogique et minier de Thetford Mines	Parc des haldes	0,00 \$
2	Ville de Disraeli	Services de santé au cœur du secteur Sud / Ville de Disraeli	27 973,00 \$
2	Centre d'entraide région Disraeli	Carrefour salle multifonctionnelle	0,00 \$
5			
3	Ville de Thetford Mines	Prolongement de la piste cyclable sur la rue Turcotte Est, entre les rues Sainte-Marthe et 9e Rue Nord	0,00 \$
4	MRC des Appalaches	Étude parcs industriels	0,00 \$
4	Comité développement agroalimentaire Appalaches	Mise en oeuvre PDZA	20 000,00 \$
4	Club de ski de fond de Thetford	Chalet-relais du Club de ski de fond de Thetford	0,00 \$
1	Municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur	Agrandissement du bâtiment municipal	9 078,83 \$
5	Coopérative l'Escabeau	Accompagnement politique jeunesse MRC	14 610,00 \$
4	Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds	Construction de jeux d'eau	0,00 \$
1	Municipalité d'Adstock	Aménagement de deux surfaces de dek hockey	35 033,00 \$
1	MRC des Appalaches	Aménagement du territoire	185 120,00 \$
4	Municipalité d'East Broughton	Maximisation du simulateur incendie	0,00 \$
2	Municipalité de Sainte-Praxède	Services de santé au cœur du secteur Sud/ Sainte-Praxède	8 896,00 \$
3	Ville de Thetford	Réaménagement du parc-école L'Étincelle	0,00 \$
4	Musée Minéro	Bonification de l'offre d'activités à KB3 et au Musée	4 500,00 \$
2	Maison Couleur du vent	Mise en place de la maison fin de vie	25 000,00 \$
3	Ville de Thetford Mines	Ajout d'un module électronique - Quartier Saint-Maurice	0,00 \$
1	Municipalité de St-Fortunat	Construction d'un chalet de loisirs au parc municipal	0,00 \$
1	Municipalité de Saint-Julien	Village nourricier	0,00 \$
4	Megantic English speaking community development Corporation	Étude sur l'impact des communautés anglophones sur le patrimoine industriel	0,00 \$
1	Club de taekwondo	Réfection du donjang	4 500,00 \$
1	OTJ Saint-Méthode	Achat d'un tableau indicateur pour le terrain de baseball	5 000,00 \$
4	Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock	Refuge au sommet du mont Adstock	1 500,00 \$
1	Ville de Thetford	Incroyables comestibles-Des citoyens pour l'aménagement du parc Desjardins	0,00 \$
4	Ville de Thetford	Chargé de projet Zone-Innovation	1 500,00 \$
4	MRC des Appalaches	Production vidéo sur le vélo dans la MRC	5 333,00 \$
4	Studio-théâtre Paul Hébert	Acquisition pour une scène de théâtre jeunesse	5 000,00 \$
4	Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock	Développement du versant Est de la montagne	1 500,00 \$
4	Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce	Développement numérique et plan d'aménagement du Grand Morne	0,00 \$
1	Organisme bassin versant de la Côte du sud	Projet de lutte à la berce du caucase	13 675,00 \$
1	Secrétariat nation Métis du Québec	Aménagement des berges de la rivière Bécancour	4 500,00 \$
4	Corporation événements aventure	Poussières d'étoiles	4 500,00 \$
1	Verte Irlande	La Terre, une oeuvre d'art d'envergure	0,00 \$

Priorité d'interventio	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Versé
1	Ville de Thetford	Ajout d'un sentier pédestre et de vélo de montagne	1 500,00 \$
4	Plein air Adstock	Achat d'équipements de ski de fond	0,00 \$
2	Association Renaissance	Mise en place Café'YÉ	30 000,00 \$
2	Télévision communautaire région des Appalaches	Maintien et mise à jour des équipements	5 000,00 \$
4	Cirque ADODADO (Académie de Cirque Aria)	Implantation d'un point de service de cirque à Thetford	0,00 \$
1	Municipalité de Saint-Julien	Surface multisport	23 610,00 \$
4	Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton	Construction d'un abri pour les randonneurs du Sentier des Champions	0,00 \$
2	Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	Services de santé au cœur du secteur Sud / Saint-Joseph-de-Coleraine	25 553,00 \$
4	E2RT	Développement de l'offre de service E2RT	0,00 \$
1	Comité de loisirs de Saint-Daniel	Aménagement d'un terrain vert à Saint-Daniel	4 500,00 \$
4	Comité de développement agroalimentaire des Appalaches	Centre de transformation agroalimentaire	36 000,00 \$
4	Marché public de Thetford	Concept d'aménagement du site du marché public	4 500,00 \$
5			
4	MRC des Appalaches	Étude sur les parcs industriels	3 971,00 \$
1	Association Renaissance	Démarrage du Kaffé'Yé	4 500,00 \$
1	Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton	Aménagement d'un coin lecture pour les jeunes	196,00 \$
1	Ville de Thetford Mines	Acquisition d'un tableau indicateur au terrain de balle Notre-Dame	7 119,00 \$
1	Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds	Ajout d'une terrasse au Leeds Model School sur le site patrimonial	0,00 \$
4	Société du patrimoine de Thetford	Exposition permanente et centre de recherche et de documentation	4 410,00 \$
2	Maison aux couleurs du vent	Maison de fin de vie	0,00 \$
4	SDE région de Thetford	Plan stratégique patrimoine minier	9 989,00 \$
4	Espace Entrepreneuriat région de Thetford	Consolidation de L'Espace entrepreneuriat	20 000,00 \$
1	Municipalité de Saint-Fortunat	Plan d'aménagement du cœur villageois de Saint-Fortunat	0,00 \$
2	MRC des Appalaches	Étude sur le transport adapté	9 685,00 \$
4	Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande	Aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc municipal	23 966,00 \$
4	Coopérative Wolfestown	Implantation de points de chute pour les produits locaux	3 013,00 \$
3	Espace Entrepreneuriat région de Thetford	Visio-Accélération	0,00 \$
1	Club de golf et de curling de Thetford Mines	Mise à niveau des sentiers de raquette	1 641,00 \$
4	Société de développement économique de la Région de Thetford	Société de développement économique de la Région de Thetford	0,00 \$
1	Ville de Thetford Mines	Ajout d'un parcours d'hébertisme au parc St-Alphonse	13 500,00 \$
1	Municipalité de Saint-Julien	Plan d'aménagement de Saint-Julien	0,00 \$
4	Table régionale des élus de Chaudière-Appalaches	TREMCA-2022	10 000,00 \$
5	MRC Beauce-Sartigan	Concertation régionale Chaudière-Appalaches	0,00 \$
3	Ville de Thetford Mines	Ajout d'un module de jeu 18 mois-5 ans au parc du secteur de Pontbriand	0,00 \$
2	Fondation Cegep de Thetford	Contribution campagne sociofinancement	5 000,00 \$
4	Société de développement économique région de Thetford	Caractérisation des sentiers de randonnée pédestre	10 016,00 \$
4	Coopérative de consommateurs de St-Méthode-de-Frontenac	Amélioration de l'épicerie et de son accessibilité	1 500,00 \$
4	Club de ski de fond de Thetford	École de ski de fond Le Pic bois	4 500,00 \$
4	Municipalité d'Adstock	Création de sentiers de raquettes - Secteur St-Méthode	0,00 \$
4	Municipalité d'Irlande	Consolidation d'un parcours touristique attractif et harmonisé	9 450,00 \$
1	Ville de Thetford Mines	Implantation du programme Biblio-jeux	4 158,00 \$
4	Centre de développement agroalimentaire des Appalaches	Mise en oeuvre du PDZA	0,00 \$
4	Ville de Thetford	Circuit artistique urbain	0,00 \$
4	Municipalité Lambton	Étude navette nautique Grand Lac St-François	4 059,00 \$
4	Municipalité d'Adstock	Zone interactive	0,00 \$
4	MRC des Appalaches	Entente culturelle MRC	20 000,00 \$
1	Ville de Thetford Mines	Réaménagement du parc école Arc-en-ciel	15 750,00 \$
4	MRC des Appalaches	Agentes de développement	150 000,00 \$
4	Ville de Thetford Mines	Embauche d'un coordonnateur communautaire	36 036,00 \$
1	Municipalité d'Adstock	Aménagement d'un parc de planches à roulettes	18 997,00 \$
4	MRC des Appalaches	Accompagnement ressources humaines MRC	8 923,00 \$
2	Municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur	Services de santé au cœur du secteur Sud / Saint-Jacques-le-Majeur	3 811,00 \$

Soutenir la concertation entre les MRC de la Chaudière-Appalaches

La Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA) assure la concertation des 10 MRC autour de treize (13) priorités établies à travers la Stratégie sur l'Occupation et la vitalité des territoires. Cette table sert également d'assise au Fonds région et ruralité volet 1 (FRR volet 1) de la Chaudière-Appalaches.

La TREMCA est aussi appelée à participer et à travailler sur des ententes sectorielles. La MRC des Appalaches contribue financièrement à ces ententes en y investissant annuellement des sommes à partir de son Fonds Régions et ruralité-volet 2 pour les projets structurants. Les deux ententes soutenues sont :

- **Entente sectorielle sur le développement du secteur bioalimentaire 2021-2024 pour un montant de 9 152\$ en 2022;**
- **Entente sectorielle de développement en matière de soutien à la concertation régionale de la Chaudière-Appalaches 2020-2023 pour un montant de 5 000\$ en 2022;**

Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire s'inscrit dans la priorité « Développer une vision commune et partagée sur l'ensemble du territoire » de la MRC et d'en faire la promotion. **Une directrice de l'aménagement et de l'environnement et une aménagiste** sont embauchées pour effectuer ce mandat. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 leur mandat a consisté à réaliser les actions suivantes :

- **Élaboration du PRMHM pour notre territoire tel qu'exigé par la loi** (un très gros mandat qui a été terminé en novembre 2022);
- Coordonner l'inspecteur régional (même à contrat) pour le compte de certaines municipalités;
- Voir à l'application et diverses modifications du schéma d'aménagement révisé;
- Réaliser des consultations publiques lors de modifications du schéma d'aménagement;
- Travailler pour les municipalités à la rédaction de nouveaux projets de règlements ou à leur codification réglementaire (ex : règlement de démolition d'obligation municipale);
- Coordonner la révision du PIIRL (plan intervention en infrastructures du réseau local);
- Voir à l'application du règlement sur l'abattage d'arbres ainsi qu'à la délivrance des permis;
- Répondre à toutes questions techniques en support aux municipalités en urbanisme ou en environnement;
- Depuis l'automne 2022, analyser et déposer des demandes d'exclusion en zone agricole;
- Coordonner les comités (agricole, environnement, aménagement, technique PIIRL, etc.);
- Début d'analyse pour la mise sur pied d'une régie interMRC en matière éolienne;